



Les Ponts de Cé, le 26 avril 2016

Destinataires :

Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs

Objet : Finales Départementales Individuelles B GAM/GAF

Date : Samedi 11 et dimanche 12 Juin 2016

Lieu : Salle du Domino – Rue du Stade à St Hilaire du Bois 49310 Lys Haut Layon

P.J. : Liste des gymnastes qualifiés pour la Finale B

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Suite aux qualifications départementales en janvier, février et mars derniers certain(e)s de vos gymnastes se sont qualifié(e)s pour les Finales Départementales Individuelles B GAM/GAF qui se dérouleront à Vihiers le Samedi 11 et le Dimanche 12 Juin 2016. La liste de vos gymnastes est en pièce jointe.

Les gymnastes qualifiés d'office par le Comité, sont engagés automatiquement sur GYMENGAGE.

La réglementation en vigueur reste la même que pour les autres compétitions et la **date limite de déclaration des forfaits dans les délais sera le Lundi 30 Mai 2016 à minuit, date de saisie faisant foi.**

Droits d'engagement : 7,00 € par gymnaste (les clubs signataires de la convention régionale bénéficient d'une réduction de 15%)

La répartition prévisionnelle des catégories, sous réserve d'engagements complémentaires et/ou de forfaits générant des modifications des effectifs obligeant une révision des horaires, est prévue de la manière suivante :

- GAM :
 - Le Samedi après-midi : Individuels Nat, Trophée Féd, Inter-Rég et Circuits Educatifs 7 ans, 8 ans, 9 ans
 - Le Samedi en fin d'Après-midi : Coupe de l'Anjou
- GAF :
 - Le Samedi après-midi : Circuits Educatifs Excellence 7 ans, 8 ans, 9 ans et Promotion 7 ans, 8 ans
 - Le Samedi en fin d'Après-midi : Coupe de l'Anjou
 - Le Dimanche : Libre Zone et Circuits Educatifs Honneur 7 ans, 8 ans, 9 ans

ATTENTION, la compétition est susceptible d'être réorganisée en cas de variation importante des effectifs par rapport au prévisionnel.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président
Jocelyn HERSANT

La DTG
Christelle MAGINOT




Les Ponts de Cé, le 26 avril 2016

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION :

*** POUR LE DEROULEMENT DE LA COMPETITION :**

- La licence étant désormais « dématérialisée », un contrôle éventuel est toutefois possible

-  **La date limite de saisie sur GYMENGAGE pour TOUS les FORFAITS dans les délais est fixée au **lundi 30 mai 2016 minuit**.**
(amende de 10,00 € par individuel pour tout forfait hors délai ou non justifié)

- 80,00 € d'amende pour toute absence de juge ou niveau insuffisant, à payer sur place selon la réglementation de la brochure technique départementale.

*** JUGES :**

- **Les niveaux demandés sont des minima. Les juges de niveaux supérieurs sont les bienvenus, ainsi que ceux souhaitant participer en plus pour valider un certain nombre de jugements par exemple. Le cas échéant, merci de prendre contact avec les responsables de jurys pour prévoir leur affectation.**

- Tenues des juges :GAF : veste + jupe ou pantalon bleu marine (noir toléré), haut blanc.

GAM : veste bleu marine, haut blanc, pantalon gris.

Toute tenue non respectée entraîne l'interdiction de juger et donc une amende pour absence de juge.

Livret de juge obligatoire.

- Les juges doivent être présents une heure avant le début de la première rotation (cf. organigrammes)

- Prévoir la possibilité d'un quart d'heure d'avance ou de retard par rapport aux horaires prévus.

*** ENTRAINEURS :**

- les entraîneurs se présentant dans les salles d'échauffement et sur le plateau de compétition doivent être en survêtement et chaussures de sport.

- **Les musiques doivent être téléchargées au format MP3 exclusivement sur le logiciel GYMENGAGE et sur une clé USB disponible sur place le jour de la compétition, pour pallier une éventuelle défaillance technique.**